

## CALENDRIER



### MON QUARTIER ANIMÉ 2017

GUÉRINIÈRE	7-8-9 avril
ST-JEAN-EUDES / ST-GILLES / CALMETTE	12-13-14 mai
GRÂCE-DE-DIEU	19-20 mai
CENTRE ANCIEN / ST-JEAN / LE PORT	3 juin
VENOIX / BEAULIEU	15-16-17 juin
CALVAIRE-ST-PIERRE / UNIVERSITÉ / ST-JULIEN	23-24-25 juin
DEMI-LUNE / STE-THÉRÈSE / VAUCELLES	22 juillet
FOLIE-COUVRECHEF	8-9-10 sept.
HASTINGS / HAIE-VIGNÉ / SAINT-OUEN	22-23-24 sept.
ST-PAUL / MALADRERIE / ST-GABRIEL	6-7-8 octobre
CHEMIN-VERT	20-21-22 octobre
PIERRE-HEUZÉ	15-16-17 décembre

## CONTACTS

**Ville de Caen**  
**Service de la vie associative - Coordination**  
Matthieu Gasser - 02 31 30 45 12  
m.gasser@caen.fr

**PVQ Nord Ouest**  
Samir Rahmani - 02 31 06 12 93  
s.rahmani@caen.fr

**PVQ Nord Est**  
Antoine Goguet - 02 31 94 97 91  
a.goguet@caen.fr

**PVQ Rive Droite**  
Sylvain Huet - 02 31 82 87 82  
s.huet@caen.fr

**PVQ Centre / Sud Ouest**  
Olivier Bonnetot - 02 14 37 31 03  
o.bonnetot@caen.fr



Une manifestation  
**pour les habitants**  
— avec les associations  
locales

## BILAN 2016

12

MON  
QUARTIERS  
ANIMÉS

133

ASSOCIATIONS  
ET ACTEURS DE  
QUARTIERS IMPLIQUÉS

Une centaine d'animations dont  
17 spectacles, 15 ateliers jeux pour enfants,  
11 activités et tournois sportifs,  
10 concerts, 9 bals, 6 repas partagés,  
6 expositions, 5 « portes-ouvertes »,  
3 vide-greniers...

Et bien d'autres actions !



POUR + DE  
10 000  
PERSONNES

## OBJECTIFS 2017

Mon quartier animé est un dispositif à destination des habitants de quartiers piloté par la ville en partenariat avec les acteurs du territoire.

### TERRITOIRES CONCERNÉS TEMPORALITÉ

Chacun des 12 quartiers administratifs de la Ville accueille une fois par an l'animation Mon Quartier Animé. Celle-ci dure au maximum 3 jours. Au regard des contraintes du calendrier événementiel général de la ville, les dates sont fixées par le Pôle de Vie des Quartiers en concertation avec les acteurs du territoire.

### ORGANISATION

Une programmation est établie avec les acteurs du territoire.

- Chaque manifestation bénéficie :
- d'un budget maximal de 4000 € ;
  - d'un apport logistique défini avec les services techniques ;
  - de l'infrastructure des équipements de quartier ;
  - d'une campagne de communication.

### ÉVALUATION

Un bilan de la manifestation est établi chaque année, quartier par quartier, avec les associations et les partenaires.



## ACTEURS



### LES PÔLES DE VIE DES QUARTIERS

Les Pôles de Vie des Quartiers, chargés de la coordination générale et de la mise en œuvre de la manifestation :

- organisent et animent les réunions de préparations ;
- assurent le lien avec les services municipaux ;
- organisent les animations mises en place par la ville ;
- accompagnent les associations porteuses d'animations ;
- s'assurent du bon déroulement des manifestations associatives ;
- établissent un bilan annuel.

### LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Les associations partenaires sont prioritairement les associations d'habitants de quartier et participent à la conception de la programmation.

Elles peuvent s'investir plus largement en proposant l'organisation d'animations spécifiques. Celles-ci :

- renforcent la programmation de Mon Quartier Animé ;
- favorisent le lien social et la participation du plus grand nombre ;
- font l'objet d'une convention ;
- peuvent bénéficier d'une subvention dans le cadre du budget de la manifestation.

